



Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

ÉDITORIAL

Le printemps serait arrivé le 20 mars selon le fameux Messenger boiteux. En regardant la température extérieure au moment de rédiger ces quelques lignes, les modestes 6 degrés affichés engourdisent les élans de celles et ceux qui ne souhaiteraient qu'aller écouter la nature s'éveiller, observer la délicate feuille de l'ancolie émerger de son sommeil hivernal, admirer la douce éclosion du bourgeon de lilas ou, plus simplement, boire un verre sur la terrasse à la chaleur d'un rayon de soleil. Mais si, souvenez-vous !

Pour couronner le tout et pour la 33e année consécutive, nous avons passé à l'heure d'été le 24 mars ! Après seulement quatre jours de printemps, voilà déjà l'heure qui nous permet soi-disant de profiter des longues soirées ... A-t-on les noms de ceux qui ont inventé ce concept ? Tout s'expliquerait s'ils étaient d'incompétents météorologues (pléonasme pour certains). Aux dernières nouvelles, il faudrait plutôt chercher du côté de l'économie ... mais pas celle d'énergie, plutôt celle qui nous permet de consommer un peu plus. Mais ne soyons pas grincheux : c'est le printemps !

Notre équipe espère vous proposer un numéro 49 suffisamment varié pour susciter votre intérêt et reste à votre écoute pour toute suggestion. Vive ment l'été et ce cinquantième numéro du Chavannus que la presse mondiale nous envie déjà.

La rédaction



CELA ARRIVERA DEMAIN

- | | |
|--------------|---|
| 27 avril | Repas de soutien de la Jeunesse |
| 29 juin | Journée sportive intercommunale (Déchetterie) |
| 29 septembre | La Chavannaise |

Le Printemps - 20 mars à 12h03



SOMMAIRE

- | | |
|------------|----------------------------------|
| Page 2 - 3 | Conseil communal
Municipalité |
| Page 4 | La Chavannaise |
| Page 5 | Courrier des lecteurs |
| Page 6 | Choc électrique |
| Page 7 | Noël des aînés |
| Page 8 | La chronique de l'arpenteur |

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 27 mars 2013

Le remplacement des luminaires de la salle communale a été accepté tout comme la demande de crédit destiné à financer la part de notre commune pour la réalisation d'une canalisation d'eaux claires au lieu-dit 'Pré-Riondet' sur la commune de Bogis-Bossey. La souscription d'actions de la société Sadec SA a également été approuvée. La révision du règlement sur le Plan général d'affectation et la police des constructions avait été acceptée le 12 octobre dernier moyennant trois amendements. Ceux-ci, après avoir été mis à l'enquête, ont été logiquement acceptés par les conseillers.

Divers :

La motion de Monsieur Rios, demandant la mise en place d'une benne de récupération du plastique à la déchetterie intercommunale, a été très largement soutenue par le Conseil. La Municipalité en parlera à Bogis-Bossey d'ici fin avril. / Un

plan d'investissement communal a été présenté par Monsieur Kammermann. / La traditionnelle sortie des aînés aura lieu cette année en juin. / Le Syndic félicite et remercie la SDC pour la qualité des décorations du village.

Le Président, Monsieur Jules Willi, fait part de son prochain départ de la commune et devra donc renoncer à son poste, probablement d'ici le prochain conseil du mois de juin.

Plusieurs questions fort variées ont également été soulevées : benne pour les objets encombrants à la déchetterie, présence de la Police en Terre Sainte, parking de la gare de Coppet, chauffage électrique (voir article choc-électrique), bus Gex-Divonne-Coppet et suppression de la pré-sélection pour l'entrée au village, éclairage du hameau de Péguey, bretelle sortie sur parcelle Praz-Dupuis.

MUNICIPALITE

Le Programme des investissements régionaux - Le défi de toute une région

Préambule

Lors de l'élaboration du plan directeur régional, accepté par tous les exécutifs et législatifs des communes membres du Conseil régional, un constat a montré que tout le district de Nyon était sous doté en infrastructures et équipements d'intérêt régional. Pour remédier à cet état de fait, la région a élaboré un programme d'investissements régionaux (PIR) avec une large participation de représentants de tous les groupes de communes.

Pourquoi un tel programme ?

La croissance du district est exceptionnelle ; elle est 2 x plus importante que celle du canton de Vaud. La population a quadruplé depuis 1950, passant d'environ 22'000 habitants à 90'000 en 2011. Près de la moitié des communes du district ont eu une croissance bien au-delà de la moyenne (de 10 à 13x pour certaines).

Le nombre de voitures est passé de 7'000 à



55'000 et depuis la construction de l'autoroute en 1964, aucune route digne de ce nom n'a été construite ; quelques petits élargissements ou améliorations, c'est tout. Face à ce constat, il n'y a qu'une seule réponse possible : rattraper le retard, faire face aux besoins futurs, prendre son destin en main. Les communes seules n'ont pas la taille suffisante pour faire face à ces défis ; c'est pourquoi il faut qu'elles se mettent ensemble pour obtenir le financement nécessaire du canton et de la confédération.

Des projets pour la région

Un long processus de concertation avec des ateliers, de nombreuses réunions avec les commissions du Conseil Intercommunal et des élus de la région ont permis de dresser une liste d'environ 60 projets qui ont passé le filtre de critères rigoureux et qui sont considérés d'intérêt régional.

Ces projets sont réunis en familles (mobilité douce ; transport public ; jonctions autoroutières ; tourisme et loisirs ; culture ; sport ; transport individuel motorisé ; environnement ; P+R ; économie locale).

Exemples de projets

Mobilité douce : favoriser le déplacement en vélo ou à pieds vers les arrêts des transports publics, les gares du Nyon - Saint-Cergue et les 4 gares régionales ou sont attendus 50'000 passagers par jour en 2030 (actuellement 24'000).

Transports publics : réorganiser les transports publics par étapes jusqu'en 2015 ; renforcer le réseau et augmenter le nombre de courses, notamment le soir.

Jonctions autoroutières : améliorer les 4 jonctions autoroutières pour favoriser le passage des bus et fluidifier le transport individuel motorisé.

Tourisme et loisirs : développer une offre touristique et de loisirs non pas seulement dans les villes mais également en campagne et dans le massif jurassien sur l'axe Saint-Cergue - Saint-George.

Culture : développer des lieux de création, de répétition et de représentation dans tout le district.

Sport : développer les nouveaux équipements nécessaires.

Transport individuel motorisé : adapter le réseau routier figé depuis 1964 ; la construction de logements exige des infrastructures routières modernes.

Environnement : valoriser le potentiel d'énergies renouvelables ; préserver la biodiversité ; soutenir les agriculteurs qui valorisent la diversité paysagère.

P+R : développement de parkings d'échanges aux endroits stratégiques (près des arrêts de bus ; aux gares du Nyon - Saint-Cergue et des 4 gares régionales). Ces investissements auront un retour sur investissements via des abonnements ou cartes journalières.

Economie : soutien au développement d'activités locales telle qu'un pôle bois à La Rippe ou la création de logements à loyer abordables. Pour ceci l'on prévoit également un retour sur investissements.

Coûts et financement

Coûts : le programme d'investissements est prévu de se réaliser sur 20 ans ou plus. Le coût total des investissements est estimé à environ 526 millions de francs dont 234 devront être pris en charge par la confédération et le canton de Vaud. D'éventuels tiers pourraient également participer au financement. Cela signifie que pour 1 franc

investi par la région, environ 1 franc supplémentaire sera versé par le canton, la confédération et d'éventuels tiers. Le montant moyen à la charge de la région donc des communes est fixé à 122 francs par habitant et par an.

Mode de financement : la moitié de ces 122 francs soit 61 francs sera prélevé via l'impôt communal et l'autre moitié par prélèvement sur les droits de mutations et le gain immobilier. De ce fait la contribution des communes est proportionnée à leur dynamisme de développement.

Le financement porte sur la période 2014-2017 soit 4 ans. Ce mode de financement devra être revalidé au début de chaque législature ce qui signifie que les autorités en place ne se prononcent pas pour leurs éventuels successeurs.

A noter que cet effort de 122 francs par habitant est comparable à celui demandé pour les soins à domicile.

Validation de la mise en œuvre du programme

1er novembre 2012 : le Conseil Intercommunal accepte le préavis relatif au programme des investissements régionaux. Cette acceptation lance le processus de validation par les communes membres.

Année 2013 : un préavis type est présenté dans toutes les communes ; les exécutifs et les législatifs doivent se prononcer.

Année 2014 : mise en œuvre du programme à la condition que le 90% de la population des communes membres accepte le programme à travers leurs législatifs et que 38 communes membres sur 44 acceptent le programme. Dans le cas contraire, le programme est considéré comme refusé et d'autres solutions devront être trouvées. A ce jour, 5 communes dont Gland ont approuvé le programme et aucun refus n'a été constaté. La Municipalité de Chavannes-de-Bogis soumettra son préavis au Conseil Communal lors de la réunion du 9 octobre 2013.

Pour plus d'informations

- Dossier disponible sur le site de Regionyon : www.regionyon.ch ; cliquez sur Actu/PIR
- Votre Municipalité via le greffe.



LA CHAVANNAISE - 2e édition

Le 8 décembre 2012, par une belle journée froide de saison, des centaines de courageuses et -geux coureuses et -reurs se sont élancés sur le parcours de la Chavannaise. Répartis en 22 catégories (!!), ils ont bravé l'hiver pour apprécier les fruits d'un entraînement régulier.

Et vous, quand avez- vous vraiment couru pour la dernière fois ?





COURRIER DES LECTEURS

«J'ai eu des grincements de dents en lisant votre dernier Chavannus pour les raisons suivantes:

1. La Poste se transforme en épicerie. C'est tout et n'importe quoi. Voilà que l'on ferme l'un des bureaux de poste les plus rentables de la région soi-disant pour des raisons de sécurité. Avec tous les bénéfices que la Poste génère, il eût été plus logique de renforcer la sécurité plutôt que de baisser les bras et donner des signes de faiblesse vis-à-vis des malfrats. Alors, à quand le premier braquage de l'épicerie ?
2. La taxe de l'arnaque ou nouvelle forme d'impôt déguisée. Combien de fois devons-nous payer pour les déchets ? Nous payons une première fois à travers nos impôts, ensuite avec la taxe déchet et à présent avec la taxe poubelle. Tout ceci au nom du soi-disant pollueur-payeur ! Mais qui est vraiment le pollueur ? Vous vous posez certainement la question lorsque vous revenez des commissions et remplissez un sac d'emballages vides Evidemment, il est plus facile de taxer Monsieur/Madame Tout le Monde plutôt que de s'attaquer aux conglomérats ou autres distributeurs qui nous vendent leurs marchandises SUPER/TROP emballées.
3. Voie de bus. Encore une illumination d'un politicien ou bureaucrate de 3ème zone ! Comment peut-on ajouter une voie de bus au milieu d'un trafic déjà bien surchargé aux heures de pointe tout cela pour (1) partir de nulle part et se terminer en cul de sac sur le pont de l'autoroute, (2) sur une distance de moins d'un kilomètre et (3) tout ça pour 6-7 bus par jour avec quelques péquins à l'intérieur qui se courent après ! Chercher l'erreur ! Et en plus, qui paie ?...

C'est l'accumulation de ces idioties politiques qui font que je suis en train de devenir de plus en plus révolutionnaire

Amedeo D'Odorico

COMMENT DIMINUER LES COÛTS DE LA DÉCHETTERIE

«Nous allons payer CHF 140 par adulte pour les coûts de la déchetterie et nous pouvons influencer significativement ces coûts en modifiant nos habitudes de recyclage.

Il ne faut pas oublier que nous payons déjà le recyclage de beaucoup de déchets lors de l'achat. Les magasins qui vendent ces types de produits sont dans l'obligation de recycler ces produits, ex. les électroménagers, mais aussi le verre, PET, piles. Ayez le réflexe de prendre vos déchets recyclables pour les déposer dans ces points de ventes en lieu et place de la déchetterie.

Autre point important, le suremballage ou emballage inutile. Il ne faut pas hésiter à laisser au point de vente tout ce qui peut être déposé dans leurs poubelles, par exemple les cartons qui emballent les yogourts, bières, plastiques ayant servi à acheter certains produits en vrac comme les légumes ou les fruits. Et en plus, vous ferez une action écologique puisque vous ferez moins de déplacements avec votre voiture !

Rappel important : les toilettes

Il ne faut pas utiliser vos toilettes pour se débarrasser de vos déchets. Les canalisations des eaux usées ne sont pas conçues pour cela.

Vous risquez de boucher vos canalisations si vous déversez des produits gras, de l'huile, des pâtes, de la soupe, du riz etc. car les inclinaisons des égouts ne sont pas conçues pour évacuer ce type de déchets et effectuer un curage de canalisation coûte très cher.»

Antonio Rios

CHOC ELECTRIQUE

L'association 'Choc Electrique' défend les intérêts des habitants disposant de chauffage électrique. Au vu du projet cantonal d'interdire à terme ces chauffages, cette association a pris contact avec notre commune afin de pouvoir diffuser une information. Le contenu ci-après n'engage dès lors en aucune manière la rédaction du Chavannus.

ASSOCIATION CHOC ELECTRIQUE

www.chocelectrique.ch

Président : Jean-Pierre Merot - choc.electrique@merot.net

Notre position :

Choc Electrique, association pour l'information et la défense des utilisateurs du chauffage électrique considère que:

1. Du point de vue de la pollution atmosphérique, de l'indépendance énergétique du pays le chauffage électrique est de loin préférable aux systèmes basés sur les énergies fossiles. Pour remplacer le moment venu un chauffage électrique, un retour aux énergies fossiles doit être exclu.
2. Nous sommes en faveur de toute mesure incitative visant à réduire la consommation électrique. De telles mesures doivent être économiquement supportables et écologiquement justifiables.
3. Nous soutenons les mesures incitatives pour améliorer l'isolation des bâtiments.
4. Nous sommes en faveur de la promotion des énergies renouvelables. Toutes ces énergies – solaire, éolien, hydraulique – sont transformées en électricité. A l'avenir, cette forme d'énergie gagnera des parts de marché sur les énergies fossiles.
5. Nous nous opposons à toute mesure d'interdiction des chauffages électriques existants.
6. Si des restrictions à la consommation d'électricité s'avèrent indispensables, les mesures ne devraient pas concerner la satisfaction des besoins vitaux.
7. Nous cherchons le dialogue avec les différents intervenants sur le dossier de l'énergie.

Nos propositions :

- L'Etat prend des mesures incitatives pour réduire la consommation énergétique : subventions pour l'isolation des bâtiments et le remplacement de tous les chauffages trop énergivores.
- L'autoproduction d'électricité est encouragée; par exemple par une subvention initiale pour permettre l'amortissement du coût de l'installation sur 7 à 10 ans, avec la pratique de la facturation nette (seule la différence entre la consommation et la production totale est facturée).

Allez sur le site internet www.chocelectrique.net pour en savoir plus, contacter l'association, poser des questions ou devenir membre.



NOEL DES AÎNÉS

13 décembre 2012 aux alentours de midi

Pour la première fois, cet événement réunissait les aînés de Chavannes (49 inscrits) et de Bogis-Bossey (33 inscrits). Les autorités étaient également représentées par les deux syndicats ainsi que les deux municipales des écoles.

Un apéro proposé au foyer a précédé le repas servi dans la grande salle par tablées de 8 personnes. La décoration préparée par les 'Petites mains' de Bogis-Bossey a donné une touche très conviviale au décor.

Michel Golay, secondé par sa fille Sourila, a concocté un succulent menu :

Verrine de carottes rouges au raifort
Velouté de courge
Terrine de foie gras
Filet mignon aux champignons
Nouilles
Carottes beurre persil
Vacherin glacé

Les personnes présentes ont vécu un moment d'intense émotion lorsque le rideau de la scène s'est ouvert sur les enfants de nos classes qui ont interprété des chants de Noël, avec candeur et fraîcheur.

Les membres des deux sociétés de développement, ainsi que quelques employés communaux, ont offert un service efficace et souriant, tant pour la mise en place, le nettoyage que les transports. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Geneviève Thévoz



L'ARPEUTEUR PREND SON ENVOL !

Il me semble que nos vies sont de plus en plus envahies et régulées par des géants. Des géants qui arborent des couleurs criardes...ainsi tout l'arc-en-ciel y passe, qui nous assaille à coups de panneaux publicitaires, de pages entières dans les journaux, de logos, de cabas et autres supports mobiles...impossible de les ignorer.

Le géant qui m'interpelle aujourd'hui se pare du plus bel orange et se targue de mettre pratiquement toute l'Europe à votre portée en déboursant des clopinettes. Alléché par ces offres imbattables, tout arpenteur qui se respecte succombe malgré lui aux envies de découvertes vers des destinations de rêve, si proches mais un tantinet exotiques.

Donc, qui dit voyage dit équipement adéquat, pour tous les temps et tous les terrains. Mais pas si facile d'emporter un maximum dans le seul bagage à main autorisé, calibré et dûment mesuré. Sur place, vous devrez toujours garder en mémoire l'exiguïté de votre petite valise et renoncer aux souvenirs et autres achats compulsifs car il serait présomptueux de vouloir y ranger aussi la doudoune compressée et les souliers confortables embarqués par précaution.

Si par hasard votre goût immodéré des habits et chaussures de marques, des porcelaines peintes à la main et des objets antiques vous taraude, il faudra prévoir un bagage en soute, pour un

coût additionnel assez élevé et même exorbitant lorsque la balance implacable montre sous vos yeux perplexes et horrifiés la surcharge pondérale du dit bagage.

Rassemblés vers la porte d'embarquement, chacun pouvait appliquer sa propre tactique d'approche pour se lancer à l'assaut du siège convoité. Louvoyant entre les passagers, on tentait de se glisser assez loin de la famille et de ses mêmes remuants ou de la dame aux effluves de parfum entêtant.

A bonne distance du monsieur en costard qui, une fois installé déplierait un large journal, occupant d'emblée deux accoudoirs et assez loin du groupe de jeunes fêtards échangeant blagues et remarques bêtifiantes, on pouvait allègrement se faufiler dans le passage étroit de la carlingue et enfin se délester de son bagage par un geste malhabile et périlleux pour le pauvre passager déjà assis.....Bon, ça c'était avant....avant que notre géant orange décide de mieux discipliner les passagers par des sièges numérotés, de taxer tous changements de réservation, de monnayer le droit d'être assis avant les autres....dans les 74 cm d'espace pour les jambes mis à votre disposition.....Hormis ces petits tracasseries, vous avez beaucoup de chance: vous pouvez tout faire vous-même, assis dans un fauteuil, l'œil rivé à l'ordinateur.....et pour un prix dérisoire....partir... partir.....et rêver !



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- La Municipalité ;
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.

Délai pour vos articles et réactions : 8 juin

Tirage : 500 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin à 7h05

Contact : lechavannus@hotmail.ch